

## Port Acadie

Revue interdisciplinaire en études acadiennes  
An Interdisciplinary Review in Acadian Studies



# De Sillery à l'Acadie : la trajectoire de l'écrivaine acadienne Huguette Légaré. Poèmes de jeunesse et lettres de sa mère

Benoit Doyon-Gosselin and Isabelle Blais

Number 36-37, Spring–Fall 2022

Femmes et archives en Acadie

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1105949ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1105949ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université Sainte-Anne

ISSN

1498-7651 (print)

1916-7334 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Doyon-Gosselin, B. & Blais, I. (2022). De Sillery à l'Acadie : la trajectoire de l'écrivaine acadienne Huguette Légaré. Poèmes de jeunesse et lettres de sa mère. *Port Acadie*, (36-37), 215–235. <https://doi.org/10.7202/1105949ar>

Article abstract

*In the 1970s in Acadia, besides Antonine Maillet, only one other woman wrote and published literary works. More specifically, between 1973 and 1985, Huguette Légaré published one novel and five collections of poetry with Quebec, French and Acadian editors. The analysis of the Huguette-Légaré archives (231) at the Centre d'études acadiennes is the best way to describe the trajectory of a young woman from the bourgeoisie of Quebec City who, after several summers working at camp Ectus in Petit-Rocher, decided to settle permanently in Acadia and to be inspired by it to write her books which are little known today. This contribution aims to answer the following questions: How were her family tree and schooling decisive in Huguette Légaré's literary career? How does maternal filiation have a positive impact on her personal development? To describe this trajectory, we shall let the archives speak for themselves. The documents will first of all shed a light on Légaré's family situation. Subsequently, we are interested in two specific aspects of the archives. On the one hand, the poems and compositions written during her high school studies at the Collège Jésus-Marie de Sillery will be used to show the adolescent's disposition for literature. On the other hand, Lucette Lemieux's letters sent to her eldest daughter in the 1970s will attest to the former's encouragement and maternal benevolence.*

# De Sillery à l'Acadie : la trajectoire de l'écrivaine acadienne Huguette Légaré. Poèmes de jeunesse et lettres de sa mère

Benoit Doyon-Gosselin  
Université de Moncton

Isabelle Blais  
Université de Moncton

## Résumé

Dans les années 1970 en Acadie, outre Antonine Maillet, une seule autre femme écrit et publie des œuvres littéraires. Plus précisément, entre 1973 et 1985, Huguette Légaré fait paraître un roman et cinq recueils de poésie dans des maisons d'édition québécoises, françaises et acadiennes. Le dépouillement du fonds d'archives Huguette-Légaré (231) au Centre d'études acadiennes constitue le meilleur moyen pour décrire la trajectoire d'une jeune femme issue de la bourgeoisie de la ville de Québec qui, après plusieurs étés à travailler au camp Ectus de Petit-Rocher, décide de s'installer définitivement en Acadie et de s'en inspirer pour écrire un œuvre peu connu de nos jours. Cette contribution souhaite répondre aux questions suivantes : Comment l'arbre généalogique et la scolarité ont-ils été déterminants dans la carrière littéraire d'Huguette Légaré ? En quoi la filiation maternelle agit positivement sur le destin de la fille ? Pour décrire cette trajectoire, il s'agira de « faire parler » le fonds d'archives de l'écrivaine. Les documents qu'on y trouve permettront tout d'abord de mettre en lumière la situation familiale de Légaré. Par la suite, nous nous intéressons à deux aspects précis du fonds. D'une part, les poèmes et les compositions écrits pendant ses études secondaires au Collège Jésus-Marie de Sillery serviront à montrer les dispositions de l'adolescente pour la littérature. D'autre part, les lettres de Lucette Lemieux envoyées à sa fille aînée dans les années 1970 attesteront des encouragements et de la bienveillance maternelle.

## Abstract

*In the 1970s in Acadia, besides Antonine Maillet, only one other woman wrote and published literary works. More specifically, between 1973 and 1985, Huguette Légaré published one novel and five collections of poetry with Quebec, French and Acadian editors. The analysis of the Huguette-Légaré archives (231) at the Centre d'études acadiennes is the best way to describe the trajectory of a young woman from the bourgeoisie of Quebec City who, after several summers working at camp Ectus in Petit-Rocher, decided to settle permanently in Acadia and to be inspired by it to write her books which are little known today. This contribution aims to answer the following questions: How were her family tree and schooling decisive in Huguette Légaré's literary career? How does maternal filiation*

*have a positive impact on her personal development? To describe this trajectory, we shall let the archives speak for themselves. The documents will first of all shed a light on Légaré's family situation. Subsequently, we are interested in two specific aspects of the archives. On the one hand, the poems and compositions written during her high school studies at the Collège Jésus-Marie de Sillery will be used to show the adolescent's disposition for literature. On the other hand, Lucette Lemieux's letters sent to her eldest daughter in the 1970s will attest to the former's encouragement and maternal benevolence.*

**Mots clés**

Huguette Légaré, Acadie, littérature des femmes, poésie, relation épistolaire mère-fille

**Keywords**

*Huguette Légaré, Acadia, women's literature, poetry, mother-daughter epistolary relationship*

Dans les années 1970, en Acadie, l'écriture des femmes, éditée et récompensée, se résume essentiellement à celle d'Antonine Maillet. Or avant l'arrivée des Dyane Léger, Rose Després et France Daigle au début des années 1980, une autre écrivaine maintenant tombée dans l'oubli fait paraître un œuvre atypique. Entre 1973 et 1985, Huguette Légaré, née à Québec en 1948, mais établie au Nouveau-Brunswick, publie un roman et cinq recueils de poésie. Puis, après 1985, c'est le silence complet ou presque. Comment une jeune bourgeoise de Sillery (maintenant un quartier de la ville de Québec) s'est-elle retrouvée en Acadie, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick avec l'ambition, le désir de croire à l'écriture ? Comment l'arbre généalogique et la scolarité ont-ils été déterminants dans la carrière littéraire d'Huguette Légaré ? En quoi la filiation maternelle a-t-elle agi positivement sur le destin de la fille ? Pour répondre à ces questions, il faut en premier lieu se pencher sur l'acquisition, fascinante en soi, des archives<sup>1</sup> de l'écrivaine, qui se trouvent au Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson de l'Université de Moncton (CEAAC). En second lieu, les archives nous permettront de décrire la trajectoire d'Huguette Légaré et d'expliquer ses prédispositions littéraires.

---

1 Fonds Huguette-Légaré (231), Centre d'études acadiennes Anselme-Chiasson, Université de Moncton.

Pour décrire cette trajectoire, il s'agira de « faire parler » le fonds d'archives de l'écrivaine. Les documents qu'on y trouve mettront tout d'abord en lumière la situation familiale de Légaré. Puis, nous nous intéressons à deux aspects précis du fonds : 1) les poèmes écrits pendant ses études secondaires au Collège Jésus-Marie de Sillery serviront à montrer les dispositions de l'adolescente pour la littérature; et 2) les lettres de Lucette Lemieux envoyées à sa fille aînée dans les années 1970 attesteront des encouragements et de la bienveillance maternelle. Mais avant tout, il importe de situer la place de cette l'écrivaine dans l'histoire littéraire acadienne.

### Parcours bibliographique d'Huguette Légaré

En 1973, alors qu'elle réside en Acadie, Huguette Légaré publie un premier roman bien accueilli au Québec. *La conversation entre hommes*<sup>2</sup> remporte le prix du Cercle du livre de France la même année. Si sa carrière semble bien lancée, Légaré trouve difficilement sa place dans le champ littéraire et n'obtient pas l'appui d'un éditeur en Acadie ou au Québec qui voudrait publier son œuvre. Elle décide alors de tenter sa chance en se faisant éditer en France. Elle revient vers l'écriture de la poésie en mettant à profit des formes variées et opte pour la publication à compte d'auteur dans l'Hexagone. Son premier recueil paraîtra chez l'éditeur La pensée universelle en 1976 et les deux suivants aux Éditions Saint-Germain-des-Prés en 1978 et 1979. Chacun de ces recueils propose une forme différente et est écrit dans une langue recherchée. *Le Ciel végétal*<sup>3</sup> est constitué de proses poétiques, *La Tempête du pollen*<sup>4</sup> contient des poèmes en vers libres alors que *L'Amarinée*<sup>5</sup> présente une structure plus rigide, soit des poèmes rimés, de cinq strophes de quatre vers décasyllabiques. Dans un style presque anachronique,

2 Huguette Légaré, *La conversation entre hommes*, Montréal, Cercle du livre de France, 1973, 201 p.

3 Huguette Légaré, *Le Ciel végétal*, Paris, Pensée universelle, 1976, 158 p.

4 Huguette Légaré, *La tempête du pollen*, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, «Collection Chemins profonds», 1978, 65 p.

5 Huguette Légaré, *L'amarinée*, Paris, Éditions Saint-Germain-des-Prés, «Collection Chemins profonds», 1979, 67 p.

Légaré s'inspire fortement de la nature et plus précisément de la flore pour nourrir son univers poétique. En 1981, elle fait paraître *Brun marine*<sup>6</sup> aux Éditions d'Acadie. Ce recueil poétique en prose rassemble des textes ayant été écrits entre 1968 et 1971. Puis en 1985, les Éditions Naaman de Sherbrooke publient *Le cheval et l'éclat. Poésie et prose*<sup>7</sup> qui regroupe également des textes surtout écrits à la fin des années 1960, mais retravaillés dix ans plus tard. Cette curieux livre intègre de nombreux aspects de l'animalité dont le sens s'avère souvent insaisissable. La quatrième de couverture présente quelques éléments biographiques, dont le fait qu'elle a remporté le concours des textes dramatiques des Maritimes en 1974 et qu'elle a obtenu le deuxième prix du troisième concours d'œuvres dramatiques radiophoniques de Radio-Canada en 1975. Plus aucun livre ne paraîtra ensuite et, à part trois études de René Plantier dans le livre *Le corps du déduit*<sup>8</sup> en 1996, on ne s'est pas vraiment intéressé aux œuvres de Légaré<sup>9</sup>. Comment, alors, le Centre d'études acadiennes a-t-il pu obtenir les archives de l'écrivaine ?

### Un fonds d'archives *in extremis*

Au début des années 2000, un doctorant et chroniqueur culturel tente sans succès de retrouver l'écrivaine. David Lonergan explique alors dans une chronique du quotidien *L'Acadie nouvelle* :

- 6 Huguette Légaré, *Brun marine*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1981, 75 p.
- 7 Huguette Légaré, *Le cheval et l'éclat. Poésie et prose*, Sherbrooke, Éditions Naaman, « Collection Création », n° 158, 1985, 61 p.
- 8 René Plantier, *Le corps du déduit : neuf études sur la poésie acadienne, 1980-1990 : Huguette Légaré, Dyane léger, France Daigle*, Moncton, Éditions d'Acadie, 1996, 165 p.
- 9 Deux articles récents s'intéressent en partie au rôle de Légaré dans la prise de parole au féminin en Acadie. Voir Benoit Doyon-Gosselin « *La conversation entre hommes. La première prise de parole poétique au féminin en Acadie* », dans *Paroles et regards de femmes en Acadie. D'hier à aujourd'hui*, sous la direction de Jimmy Thibeault, Michael Poplyansky, Stéphanie St-Pierre et Chantal White, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Culture française d'Amérique », 2020, p. 261-275; Benoit Doyon-Gosselin, « *L'Acadie littéraire au féminin : une paratopie transatlantique* », dans *L'Atlantique littéraire au féminin. Approches comparatistes (XX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles)*, sous la direction de Chloé Chaudet, Stefania Cubeddu-Proux et Jean-Marc Moura, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise-Pascal, 2020, p. 185-197.

« En 2000, Légaré écrivait aux Éditions d'Acadie qu'elle avait cessé toute activité littéraire en 1987. Elle habitait alors Bathurst. Dans le cadre de mon doctorat, j'aimerais la rencontrer<sup>10</sup>. » Lonergan n'a jamais pu rencontrer Légaré, car, selon la rumeur, cette dernière souffre de problèmes de santé mentale et vit comme une sans-abri dans les rues de Bathurst. Une conversation avec le poète acadien Jonathan Roy, originaire de Bathurst, confirme qu'alors qu'il était au secondaire, au début des années 2000, une femme surnommée *Bag Lady* déambulait dans la petite ville.

En 1987, Huguette Légaré doit quitter, de gré ou de force, l'appartement qu'elle occupe. Alors qu'un retour dans son Québec natal se précise, l'autrice veut se débarrasser de toutes ses boîtes de carton contenant dossiers et manuscrits, symboles de ses désillusions littéraires. L'aidant à préparer son déménagement, une amie lui propose de garder temporairement tous ses documents professionnels dans sa maison à Petit-Rocher. Cette amie, qui a longtemps été une confidente téléphonique, est en fait la mère du poète acadien Jean-Philippe Raïche. Dans une correspondance privée, ce dernier explique : « Nous savions qu'elle ne les reprendrait sans doute pas, mais nous tenions son œuvre en trop haute estime pour nous résoudre à voir les manuscrits partir aux ordures<sup>11</sup>. » Après un départ pour Québec et un retour à Bathurst dans les semaines ou les mois qui ont suivi, l'état de santé mentale d'Huguette Légaré s'est passablement dégradé. Quelque temps plus tard, quand la détentrice des archives décide de vendre sa maison, elle ne sait plus quoi faire avec les nombreuses boîtes qui accumulent la poussière. Jean-Philippe Raïche décide alors de contacter l'Université de Moncton afin que ces documents soient conservés.

Le fonds Huguette-Légaré, qui n'a jamais été dépouillé et décrit officiellement par une ou un archiviste, contient de nombreux

---

10 David Lonergan, « Huguette Légaré : une écrivaine à (re) découvrir », dans *L'Acadie nouvelle*, « L'Accent acadien », 27 juin 2003, p. 6.

11 Courriel de Jean-Philippe Raïche à Benoit Doyon-Gosselin, Archives privées, 22 février 2017.

manuscripts. On y trouve autant des inédits que des versions antérieures de ses recueils de poésie. Les textes appartiennent à différents genres : contes, nouvelles, pièces de théâtre. Certes, il y aurait un travail de recherche fascinant à effectuer sur les inédits, mais dans le cadre de cette réflexion, les éléments les plus pertinents du fonds sont plutôt des poèmes écrits dans les années 1960 alors que Légaré était élève au Collège Jésus-Marie de Sillery, les lettres envoyées par sa famille, surtout sa mère, et un brouillon d'une demande de subvention qui comporte plusieurs éléments biographiques. C'est à partir des lettres que le travail de détective trouve son élan. Celles-ci sont signées par sa mère Lucette et parfois son père Cyrille. D'autres rares lettres proviennent de sa sœur Francine.

On apprend ainsi que le 4 octobre 1947, Cyrille Légaré (1918-1999), épouse Lucette Lemieux (1921-1979). Le couple a eu trois enfants : Huguette, Pierre et Francine. Une discussion avec Francine Légaré nous apprend que le père était comptable et que la mère, femme au foyer, est retournée aux études en littérature et en traduction dans les années 1970. Et fait intéressant, Joliette Lemieux, le grand-père maternel, était imprimeur dans la ville de Québec. Ces détails nous suggèrent que les prédispositions littéraires de Légaré proviennent de la lignée maternelle, surtout quand on considère la portée de la correspondance familiale.

## **De Sillery à l'Acadie**

Une des pièces majeures du fonds nous fait comprendre le cheminement littéraire et géographique de l'écrivaine. Il s'agit d'une demande de subvention<sup>12</sup> envoyée au Conseil des arts du Canada en 1980. Pour écrire un recueil de nouvelles entre septembre 1981 et septembre 1982, Légaré demande 9 200 \$. Ses lettres de recommandation proviennent de Pierre Tisseyre, éditeur québécois, Melvin Gallant, professeur et éditeur acadien, et Calixte Duguay, auteur-compositeur-interprète bien connu en

---

12 Demande de subvention au Conseil des arts du Canada, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 8, 1980.

Acadie. Le *curriculum vitae* inclus dans la demande indique que l'écrivaine a étudié l'histoire, la botanique, la zoologie et la géologie à l'Université Laval. Il confirme également qu'elle a travaillé au Camp Ectus de Petit-Rocher de 1967 à 1972, d'abord comme monitrice de natation, puis instructrice en sciences naturelles. Légaré a découvert le Camp Ectus, un camp d'été pour la jeunesse, par l'intermédiaire des religieuses du Collège Jésus-Marie. Ces dernières tenaient en haute estime la jeune Légaré et à travers différents réseaux catholiques de camps d'été, celle-ci a pu se rendre chaque été dans le nord-est du Nouveau-Brunswick. C'est après le camp de 1972 qu'elle décide de ne pas retourner à Québec et de faire sa vie en Acadie. Elle épouse Étienne Arseneau le 11 janvier 1973. Enfin, le CV fournit dans le détail les activités d'écriture d'Huguette Légaré, y compris les publications suspendues en raison des difficultés financières de certains éditeurs. Cette demande de subvention refusée constitue un document de premier ordre, témoin du travail d'écriture de l'autrice.

Le deuxième élément qui nous semble important est constitué de poèmes écrits entre 1963 et 1966, c'est-à-dire entre l'âge de 14 et 18 ans. Ces poèmes sont corrigés et annotés par les religieuses du collège, puis les versions manuscrites prennent la forme de tapuscrits. Les textes comportent parfois des thèmes religieux, tandis que d'autres poèmes reçoivent des commentaires tels que « N'abusez pas trop de ce genre ». Un extrait du poème « Bilan d'un espace » (1966) explique peut-être en partie le désir de Légaré pour les grands espaces acadiens et la proximité de la mer. Les deux dernières strophes du poème s'avèrent éclairantes :

Pourquoi tant d'impossibilité entre un être de ville et un être de campagne  
Pourtant j'ai un goût de terre et de ruisseau  
et possède aussi bien l'univers de l'herbe longue et mouillée  
que celui des clairières

Pourquoi m'avoir appris à écrire  
puisque écrire me retranche au-delà de la vie pleine de forêt et de  
chemins à cailloux  
au-delà de la seule joie des pieds nus caressés  
à même le sentier qui creuse la montagne



pour un garçon ou une fille qui se creusent à coups de pas accordés et écoutés<sup>13</sup>

Dans l'ensemble des poèmes de jeunesse, certains thèmes récurrents permettent de mieux saisir les préoccupations et les obsessions de l'adolescente évoluant dans le Québec des années 1960.

Le poème le plus ancien qui se trouve dans le fonds d'archives date de 1963. Intitulé « Liberté », il met de l'avant les désirs d'émancipation de la jeune fille. Il est entre autres question de choix de vie, de destin et du plaisir d'imaginer une autre vie. Surtout, on y trouve une charge à peine voilée contre un patriarcat étouffant :

Liberté de crier, de hurler, de s'époumoner,  
Sans la politesse des hommes qui critique, suppose, juge.  
Liberté d'être tendre, douce, amicale,  
Sans l'éternelle interrogation adressée au cœur<sup>14</sup>.

Quand on sait que ce poème a été écrit vers l'âge de 14 ans, la lucidité qui en émane est fascinante. L'opposition entre le premier et le troisième vers témoigne de la gamme des émotions qu'éprouve la locutrice. Il est clair que celle-ci souhaite se libérer du regard oppressant des hommes.

Comme la plupart des poèmes sont conçus dans un cadre scolaire, il n'est pas étonnant d'y trouver des formes fixes. « Demain » est composé de quatre quatrains isométriques en alexandrins et traite de l'amour, de l'imprévisibilité du futur, mais également du désir brûlant de l'autre. Les deux premières strophes témoignent d'une belle maîtrise de la versification :

Demain m'apportera un soir d'amour limpide,  
Une lune glacée, un boulevard frigide,  
À l'ombre de la nuit, deux visages d'enfants,  
Deux tendresses de feu, deux paires d'yeux brûlants.

---

13 Huguette Légaré, « Bilan d'un espace », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1966.

14 Huguette Légaré, « Liberté », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1963.

Je reverrai, demain, ces prunelles avides,  
 Se réchaufferont, sous le ciel, nos mains livides;  
 Demain me conduira sur les traces du vent,  
 Nos lèvres goûteront la soif, farouchement<sup>15</sup>.

Bien que la rime riche (avides/livides) et la rime suffisante (limpide/frigide) côtoient les quatre rimes pauvres des autres vers, les alexandrins respectent les règles. Sur le plan thématique, le froid lunaire et le boulevard sont combattus par la chaleur ardente du regard des amoureux. D'une certaine façon, le paysage est glacial, mais des corps émanent une chaleur plus puissante que tout.

Deux autres extraits méritent notre attention. Au-delà des poèmes à vocation religieuse et d'un poème de circonstance portant sur la ville de Québec, la jeune Légaré cherche surtout l'approbation de l'autre, cet autre étant l'homme amoureux à venir. L'élan de liberté évoqué dans le premier poème cité ne signifie pas d'être seule au monde, mais plutôt de choisir sans obstacle l'élus de son cœur. Inutile de rappeler qu'il s'agit de poèmes d'une adolescente qui découvre l'écriture en même temps qu'elle se découvre elle-même. Les derniers vers du poème « Je résonne au gré des choses » proposent la perspective d'une vieille âme dans le corps d'une enfant :

Je suis venue comme une adulte tranquille  
 Comme distraite au gré des néons des rues lointaines  
 Mais je n'en suis qu'à ma jeunesse fragile  
 Et j'ai envie de chanter de petites mélodies tristes  
 Sous des arbres monstrueux et vagues  
 Et j'ai envie de contenir dans des mots  
 Toute l'eau de ces soirs humides  
 Où je traverse pour toi de hautes rues qui résonnent  
 Toi aussi tu es un paysage écho<sup>16</sup>

Si certaines maladroites subsistent dans cette dernière strophe, il n'en demeure pas moins que la locutrice souhaite grandir

15 Huguette Légaré, « Demain », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1964.

16 Huguette Légaré, « Je résonne au gré des choses », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1966.

plus rapidement. Cependant, elle doit négocier avec un trop-plein d'émotions que même les mots ne peuvent contenir. Les thèmes du paysage et de la nature reviendront ultérieurement dans les œuvres publiées de Légaré.

Enfin, dans un poème intitulé « À Maryse », l'élève écrit :

La poésie est un acte  
la consolation de la beauté qu'on introduit<sup>17</sup>

Il s'agit de la seule occurrence où elle aborde de front le rôle ou la conception de la poésie. L'acte, c'est agir, la manifestation tangible du pouvoir d'une personne. Légaré semble consciente du pouvoir de la poésie, qu'il s'agit du seul champ d'action qu'elle puisse contrôler. Se consoler de la beauté du monde, en témoigner à travers l'écriture constitue le projet d'une vie auquel la poète est prédestinée, surtout si l'on considère le rôle que jouera sa mère dans les années 1970.

### **Une relation épistolaire éclairante : les lettres de Lucette Lemieux à sa fille**

Les études sur les correspondances d'écrivaines de la deuxième moitié du XX<sup>e</sup> siècle sont plutôt rares. Il faut dire que la pratique épistolaire est un art qui se perd avec l'arrivée des nouvelles technologies. Or les travaux sur les correspondances au féminin, dans le champ littéraire, constituent un appui théorique crucial qu'il convient de recenser pour mieux nous situer. En France, les publications de Jurgen Siess<sup>18</sup> et Brigitte Diaz<sup>19</sup> fournissent un apport important à l'étude des correspondances des femmes à travers les siècles. De plus, le collectif *L'épistolaire, un genre féminin?*<sup>20</sup> dirigé

17 Huguette Légaré, « À Maryse », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1966.

18 Jurgen Siess, *Vers un nouveau mode de relations entre les sexes. Six correspondances de femmes des Lumières*, Paris, Classiques Garnier, 2017, 178 p.

19 Brigitte Diaz et Jurgen Siess (dir.), *L'épistolaire au féminin. Correspondances de femmes XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Presses universitaires de Caen, 2006, 264 p.

20 Christine Planté (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin?*, Paris, Honoré Champion, 1998, 302 p.

par Christine Planté présente des intuitions fort pertinentes pour notre réflexion. Cet ouvrage remet en question le stéréotype qui suggère que l'art de la lettre est un genre typiquement féminin. Or si cette prémisse est fautive, il n'en demeure pas moins que les correspondances ont permis aux femmes d'accéder à l'écriture. Au Québec, les recherches de Julie Roy sur les correspondances au féminin au XIX<sup>e</sup> siècle ont montré qu'

à une époque où le champ littéraire n'a pas encore acquis son autonomie et où fluctue encore la frontière entre le personnel et le social, le réel et l'imaginaire, le commerce épistolaire apparaît comme une écriture de l'entre-deux, située à mi-chemin entre l'intime et le public, l'écriture et la littérature<sup>21</sup>.

Dans le même ordre d'idées, le travail de Marie-Claude Brosseau<sup>22</sup> sur Alice Lemieux, Éva Senécal et Simone Routier a permis de comprendre comment ces femmes sont venues à l'écriture au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les échanges épistolaires sont au cœur de leur démarche respective.

La correspondance dont il sera question présente une caractéristique particulière. Toutes les lettres ou les cartes postales qui se trouvent dans le fonds d'archives ont été reçues par Huguette Légaré. Nous n'avons pas accès aux missives envoyées par l'écrivaine à sa famille. Certes, par le contenu des lettres, il y avait de toute évidence un échange d'informations. Mais notre regard ne peut porter que sur la relation épistolaire existante, donc, à sens unique. Il s'agira d'effectuer un survol des caractéristiques de la relation mère-fille qui s'est établie entre Lucette Lemieux et Huguette Légaré. Notre objectif est de montrer comment se construit un tel lien à distance, entre le Québec et l'Acadie, tout en prenant connaissance des sujets qui peuvent être abordés entre une mère et sa fille dans les années 1970. Une lecture méticuleuse des

21 Julie Roy, « Une écriture féminine au temps des Lumières : la correspondance de Jeanne-Charlotte Allamand-Berczy », dans *Francophonies d'Amérique*, n° 7, 1997, p. 234.

22 Marie-Claude Brosseau, *Trois écrivaines de l'entre-deux-guerres : Alice Lemieux, Éva Senécal et Simone Routier*, Québec, Nota bene, 1998, 125 p.

correspondances envoyées à Huguette Légaré par sa mère donne lieu à la découverte de thèmes récurrents permettant de mieux saisir le rapport privilégié qui existe entre la mère et la fille : c'est-à-dire l'amour, l'encouragement et l'éducation.

L'amour est un sentiment essentiel dans le développement d'un rapprochement sain entre une mère et sa fille aînée. Le simple fait qu'elles s'écrivent régulièrement est suffisant pour comprendre que toutes les deux accordent une grande importance au maintien de leur relation. En effet, entre 1965 et 1981, 38 documents reçus par Huguette Légaré, sur un total de 70, proviennent de sa mère. Dans les lettres, les cartes de souhaits et les cartes postales envoyées par Lucette Lemieux, ce sont les qualités d'une mère rassurante, attentive et aimante qui se dessinent. Non seulement chaque correspondance débute par une formule attentionnée, par exemple « Chère Huguette », mais elle se termine aussi par des phrases remplies de tendresse : « Je t'embrasse » ou « Gros becs ». Sans oublier la signature personnalisée à la fin des entretiens écrits, celle de « Mommy », qui met l'accent sur le rôle que Lucette Lemieux tient fortement à cœur, celui de maman.

D'après la correspondance, il n'existe pas une lettre dans laquelle la mère critique négativement sa fille. Cette dernière est parfaite à ses yeux : « Continue à être comme tu es puisque c'est ainsi que nous t'aimons<sup>23</sup>. » Les conseils maternels sont bienveillants et la responsabilité des décisions repose toujours sur les épaules d'Huguette Légaré, même si sa mère ne refuse pas l'occasion de lui donner un coup de main. Lucette Lemieux, se doutant parfois que son enfant rencontre des obstacles, l'invite à se confier : « S'il y aurait quelque chose dont tu aurais besoin, peut-être que tu pourrais m'en parler ? Cela me ferait plaisir<sup>24</sup>. » Ce sont des paroles nécessaires à entendre, même si la fille a possiblement décidé de ne rien révéler de ses pensées. L'important, c'est la mère qui, les bras

---

23 Carte de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 22 août 1978, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 5.

24 Carte de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 13 avril 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4-5.

grands ouverts, est prête à accueillir son enfant, peu importe ce qui la tourmente. Voilà l'expression d'un amour véritable.

D'autres éléments dénichés dans les correspondances appuient notre propos. Ainsi, bien que la distribution fréquente de cadeaux puisse constituer une forme d'amour superficiel dans certaines relations, ce geste symbolise tout à fait le contraire pour Lucette Lemieux. Celle-ci ne manque jamais l'opportunité d'envelopper sa fille d'un voile d'amour inconditionnel par l'entremise de l'argent, de matériel d'artiste ou de chandails tricotés. Qu'il s'agisse de l'anniversaire de naissance, de Noël ou de Pâques, tout est célébré, même les journées ordinaires : « Je n'ai pas encore été payée pour mon travail de cet été. Quand ce sera fait, je t'enverrai un beau cadeau. Un cadeau sans raison, je pense que ce sont ceux que j'aime le mieux faire<sup>25</sup> ! »

Les lettres de la mère dévoilent également l'impact de l'absence de l'aînée dans le nid familial. Bien que les visites chez sa fille soient grandement appréciées, le moment obligeant les deux femmes à se quitter temporairement s'avère déchirant pour Lucette Lemieux : « C'est la larme à l'œil et avec un nœud dans la gorge que j'ai entrepris le voyage de retour [de Caraquet]. Je pense que laisser ceux que j'aime ne me va pas beaucoup<sup>26</sup>. » Pourtant, attristée par le départ de son premier enfant, Lucette Lemieux exprime aussi sa compréhension quant à la distance qui la sépare de sa fille : « Je pense à toi souvent. Tu me manques mais je te sais heureuse et cela me contente<sup>27</sup>. » Bien qu'elles adorent se voir, les départs font partie du processus qui pour l'enfant consiste à grandir, et la mère est bien consciente de ce phénomène : « [...] je me suis faite à l'idée que vous devez partir, revenir, repartir. C'est comme ça<sup>28</sup>. » Bref, des limites

25 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 7 septembre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 2.

26 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 10 août 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

27 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 14 octobre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4.

28 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 30 juillet 1971, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4.

saines se sont établies entre la mère et la fille. L'absence d'égoïsme permet notamment la croissance personnelle de chacune, sans jamais les éloigner émotionnellement l'une de l'autre.

Dans le même ordre d'idées, il faut souligner la réciprocité des sentiments entre les deux femmes. Bien que les archives ne comportent pas de correspondances de la fille destinées à mère, le contenu des écrits de Lemieux révèle que le sentiment d'amour est partagé. En effet, la mère relate sans cesse l'accueil chaleureux que lui a réservé sa fille : « Tout notre voyage nous a plus à chaque instant et dans toute sa diversité. Chez vous, à Caraquet, nous nous sommes sentis bien à notre aise<sup>29</sup>. » Huguette Légaré ne manque pas de rendre à sa mère l'amour dans lequel elle a baigné pendant de nombreuses années. À la suite d'une visite en Acadie, la mère écrit : « Tu nous as si bien reçus ! Les bons petits plats, la gentillesse, la délicatesse et la discrétion, rien ne nous a échappé et je te remercie de tout cœur<sup>30</sup>. » De plus, le rapport égalitaire est valorisé dans leur relation. Il s'agit d'un respect mutuel où la confiance règne des deux côtés. La mère d'Huguette Légaré est consciente que sa fille est capable d'écoute active et n'hésite pas à se confier à elle : « Cet après-midi je vais chez le docteur. J'ai passé divers examens pour connaître mon état général<sup>31</sup>. » Lucette Lemieux ne ressent aucune gêne à dévoiler sa condition médicale et l'amour entre les deux femmes n'a fait que croître, même dans les derniers moments de leur relation.

Le second thème révélateur présent dans les correspondances est l'encouragement maternel. Les nombreux kilomètres qui séparent Lucette Lemieux de sa fille ne l'empêchent pas d'être fortement impliquée dans sa vie personnelle et professionnelle. Qu'il s'agisse d'être une critique de ses œuvres, une admiratrice dévouée ou une maman fière de son enfant, Lucette Lemieux devient

---

29 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 22 août 1977, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

30 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 22 août 1978, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

31 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 12 septembre 1977, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

la personne dont sa fille a le plus besoin. Ainsi, le choix d'Huguette Légaré d'écrire pour subsister à ses besoins n'est pas critiqué par la mère. À vrai dire, sa décision est positivement renforcée et la mère devient la première à se mettre dans la file pour se procurer les ouvrages de sa fille : « Aussitôt que ton livre sortira, réserve m'en une dizaine d'exemplaires, dont un avec un petit mot de l'auteur, si tu veux bien<sup>32</sup>. » Huguette Légaré est non seulement encouragée dans sa décision professionnelle, mais sa mère va aussi véritablement s'intéresser aux mises à jour concernant ses publications : « Et puis, as-tu des nouvelles de ton livre ? ("Les Grillons") J'ai bien hâte qu'il sorte [...]»<sup>33</sup>. » Selon ce qui a été trouvé dans les correspondances, jamais Légaré n'a été forcée de se diriger dans un domaine spécifique et sa famille ne l'a pas découragée de poursuivre ses ambitions littéraires. Tout ce qui importe pour eux est qu'elle suive le chemin tracé par son cœur et sa mère est là comme soutien moral : « Merci encore pour la belle édition spéciale avec le petit mot que je regarde avec plaisir<sup>34</sup>. » La mère commente assidument le travail d'écriture de la fille. Ainsi, Lemieux écrit :

Et parlons de ton quatrième livre. Je vois que tu ne perds pas de temps. On est très prolifique et c'est très bien. Plus on écrit, mieux on écrit. Si on reste sans rien produire, on se rouille. Tu m'en donneras des nouvelles (du livre) quand il sera publié. Le titre est très joli. Il évoque à la fois l'hiver et l'été, la rigueur et la douceur, la lumière et la noirceur. C'est très bien trouvé<sup>35</sup>.

On peut imaginer que dans une lettre antérieure la mère a écrit un commentaire désobligeant au sujet de la poésie française contemporaine. Comme la fille semble le lui avoir reproché, Lucette Lemieux lui répond : « Peut-être m'as-tu trouvée un peu

32 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 27 septembre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

33 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 14 octobre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

34 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 2 août 1977, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 3.

35 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 9 février 1978, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4.



bête pour les poètes de France ? C'est que, moi, j'ai mes poètes qui sont plus près de moi et je préfère les encourager<sup>36</sup>.» Elle inclut un chèque à la lettre, invitant le jeune couple à se payer un bon repas au restaurant, puis ajoute : « C'est ma façon à moi d'aimer les poètes. Elle est bien prosaïque, mais elle est sincère<sup>37</sup>. » Les propos de la mère sont une preuve d'admiration sans bornes pour la fille de lettres. Même lorsque Légaré semble lui reprocher certains agissements, Lucette Lemieux rassure sa fille :

Quand tu m'as dit que je jetais « au panier ce que tu m'envoyais », j'ai éprouvé un certain serrement de cœur étant donné que je pense que je suis peut-être la personne qui s'intéresse le plus à ce que tu fais, à Québec. Je le dis sans vouloir m'en glorifier d'aucune façon, seulement pour rectifier un fait. D'ailleurs j'ai encore toutes tes lettres depuis que tu as commencé à rester à Bathurst et j'ai trouvé injuste que tu me dises cela. Bon ! c'est dit et n'en parlons plus<sup>38</sup> !

Par ailleurs, il est pertinent de noter que Lucette Lemieux encourage sa fille dans divers aspects de la vie quotidienne. Choix de province, de mari, de carrière, tous sont acceptés par la mère d'Huguette Légaré, car rien n'est d'une plus grande valeur que son bonheur : « Tout ce que je veux c'est que tu sois heureuse "dans la vie" [...]»<sup>39</sup>. » Bien que l'éloignement soit pénible pour la mère, le petit chez-soi que s'est créé Huguette Légaré ne peut que la remplir de joie. Elle ne peut donc faire autrement que d'encourager son enfant dans ses divers projets : « Je suis heureuse de voir que vos projets de devenir "propriétaires terriens" se réalisent<sup>40</sup>. »

En outre, on peut imaginer que même dans les années 1970, il peut sembler difficile pour une mère de voir partir sa fille ainée

36 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 27 septembre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 2.

37 *Ibid.*, p. 2.

38 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 22 août 1977, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 3-4.

39 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 30 juillet 1971, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 2.

40 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 17 novembre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 2.

au loin avec un homme, tout en espérant que ce dernier sera à la hauteur de toutes les attentes de la famille. Huguette Légaré n'a pas à s'inquiéter, sa mère apprécie l'élu de son cœur : « Ton père et moi, nous aimons beaucoup notre gendre<sup>41</sup>. » En encourageant l'union légale des jeunes amoureux, la mère déclare avoir entièrement confiance dans les décisions prises par sa fille. Ainsi, la mère ne va pas hésiter à inclure et à complimenter Étienne, le mari de sa fille, dans les diverses correspondances qu'elle lui adresse : « Un beau bonjour à Etienne que nous aimons bien<sup>42</sup>. »

Le contenu des correspondances partagées entre Lucette Lemieux et Huguette Légaré dévoile un troisième thème, celui de l'éducation. À maintes reprises, peut-être pour donner l'exemple, Lucette Lemieux aborde le sujet de son retour aux études : « Je commence ce matin à l'Université<sup>43</sup> » ou « Hier, j'ai rencontré mon directeur de thèse [...] Nous avons presque choisi mon sujet de thèse. [...] J'ai 14 crédits de pré maîtrise à faire et 18 de maîtrise<sup>44</sup>. » Pour Lucette Lemieux, la persévérance est la clé dans ce cheminement, ce qu'elle tente d'enseigner à sa fille. Malgré l'âge avancé et l'importante grève (une session entière) du corps professoral de l'Université Laval en 1976, la mère est déterminée à poursuivre son mémoire de maîtrise : « Ici, c'est toujours la grève à l'Université [...] Cela me fait curieux de ne pas être dans les livres. J'ai pourtant commencé mes recherches au Musée<sup>45</sup>. » Ce sont des discussions qui mettent de l'avant l'idée d'une mère et d'une fille de lettres.

Néanmoins, les études universitaires ne sont pas le seul type d'éducation qui importe. Les apprentissages de la vie quotidienne sont d'une priorité inestimable, car ils permettent le développement

---

41 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 22 août 1978, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

42 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 14 octobre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4.

43 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 12 septembre 1977, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

44 Carte de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 12 août 1975, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1-2.

45 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 14 octobre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 4.

du raisonnement et de l'autonomie. L'un des sujets abordés dans les correspondances est celui de la politique. Le gouvernement québécois et sa démocratie captivent Lucette Lemieux. Quelques-unes de ses correspondances sont envoyées en 1976, une année électorale historique au Québec, et la mère renseigne sa fille sur ce qui se passe : « [...] au Québec, tout est en trouble : secteur hospitalier où il n'est pas conseillé d'être malade dans le moment [...] »<sup>46</sup>. Dans cette relation mère-fille, la discussion sur les méthodes et actions du régime au pouvoir laisse place à la transparence et à la franchise. Lemieux demeure sincère dans ses commentaires, ce qui témoigne de la confiance qui règne entre les deux femmes. De plus, il s'agit d'un débat éclairé, d'une invitation à discuter en toute sécurité, entre une mère et sa fille. En d'autres mots, Lucette Lemieux va nourrir l'intelligence de sa fille, tout en lui offrant un espace libre de jugements.

Lucette Lemieux s'intéresse vraiment aux questions d'ordre politique. La journée de l'élection du Parti Québécois, elle sent le vent du changement : « Sur le Québec plane la grande incertitude. Que serons-nous ce soir ? C'est la question que se poseront une multitude de gens toute la journée<sup>47</sup>. » Même si Huguette Légaré se trouve à plusieurs kilomètres de Sillery et que les décisions ne l'affectent pas directement, sa mère témoigne de ses inquiétudes pour le Québec. La mère dit même à sa fille qu'elle exercera son droit de vote. Voter est quelque chose que Lucette Lemieux ne néglige pas, pour elle, c'est un devoir. Elle incite même les membres de sa famille à la rejoindre : « J'emmène ma mère voter de bonne heure ce matin<sup>48</sup>. » Indirectement, la mère d'Huguette Légaré participe au mouvement de libération des femmes encore prisonnières du phénomène de marginalisation en raison de leur sexe. En plus, elle devient le modèle d'inspiration dont sa fille a besoin, tout en faisant preuve d'un leadership notable.

46 Carte de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 13 avril 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 2.

47 Lettre de Lucette Lemieux à Huguette Légaré, 15 novembre 1976, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

48 *Ibid.*, p. 2.

Amour, encouragement et éducation. Ces trois thèmes ressortent clairement de l'analyse des lettres, des cartes de souhaits et des cartes postales échangées entre Lucette Lemieux et sa fille Huguette Légaré. Une preuve que leur relation a été construite sur une fondation solide. Il peut par ailleurs sembler curieux que le père de l'écrivaine ne fasse parvenir aucune lettre. Dans un rare envoi, Cyrille Légaré lui retourne sa déclaration d'impôt. Expliquant que le gouvernement lui doit 80,35 \$, il ajoute : « Personnellement, j'aimerais bien que tu reçoives ce petit montant chaque jour de l'année. C'est possible des droits d'auteur<sup>49</sup>. » On comprend que c'est d'abord le comptable qui parle, mais plus loin dans la lettre, il réconforte sa fille quant à son choix de vivre en Acadie. Il croit que les jeunes gens doivent eux-mêmes choisir où ils veulent vivre et ce qu'ils veulent faire. Enfin, bienveillant, il encourage sa fille : « Ne refuse pas l'occasion de nous dire ce qui t'arrive, fais nous parvenir tout ce que tu publies, pas besoin de dire que nous sommes *très* intéressés<sup>50</sup>. » On le voit, l'approbation paternelle s'ajoute aux nombreuses missives de la mère, qui transmet ses gènes littéraires à sa fille. En analysant le contenu des lettres de Lucette Lemieux, on en arrive à la même conclusion que Daniel Fabre au sujet de la correspondance au féminin :

Il y a une forme de travail d'écriture que, dans la famille, les hommes ont progressivement délégué aux femmes. On peut risquer aussi une interprétation qui fasse place à la manière dont les femmes usent de l'adresse intime non pour affirmer leur « nature », mais pour participer à un remaniement cosmologique du quotidien<sup>51</sup>.

## Conclusion

Comment expliquer le désir de la littérature qui habite Légaré ? Certes, elle a été encouragée par les religieuses comme le suggère

49 Lettre de Cyrille Légaré à Huguette Légaré, avril 1973, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

50 *Ibid.*, p. 2.

51 Daniel Fabre, « Christine Planté (dir.), *L'épistolaire, un genre féminin?*, Paris, Honoré Champion, 1998. », dans *Clio. Femmes, Genre, Histoire* [En ligne], n° 11, 2000. [En ligne : <http://journals.openedition.org/clio/223>].

les nombreux poèmes de jeunesse et par les lettres de sa mère, mais considérant son succès plus que mitigé, on peut se demander ce qui l'a poussée à persister, à écrire de nombreuses nouvelles et des pièces de théâtre sans jamais pouvoir les publier. Ses ambitions littéraires étaient-elles nourries par des troubles obsessionnels liés à sa santé mentale vacillante ? Difficile de répondre avec certitude. Toutefois, dans un poème écrit en 1965, alors âgée de 17 ans, Légaré pose certainement un regard lucide sur son destin :

Moi la jeune fille  
 À l'ombre de la maison  
 Et de mon père et de ma mère  
 J'ai un simple amour

J'ai encore peu de printemps dans mes souvenirs  
 Mais mon simple amour  
 Je lui voudrais encore quelques jours  
 Pour qu'il puisse vieillir un peu  
 Un amour vieux  
 Dans une jeunesse

Moi la jeune fille  
 Sage à l'ombre de la maison  
 Et des conseils de ma mère

Ma maison grande  
 Noire et lourde  
 Il n'y a que deux chandelles  
 Dans un miroir  
 Et des pas dans le mur  
 Que j'imagine<sup>52</sup>

Dans « À part les chandelles », la locutrice sent le poids de la maison familiale et l'ombre de ses parents qui plane sur elle. Elle cherche un amour singulier, l'union des deux chandelles pour éclairer sa vie. Or il n'existe que des pas imaginaires qui anticipent les amours déçues.

---

52 Huguette Légaré, « À part les chandelles », CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 1, 1965.

Enfin, une dernière lettre, la plus ancienne du fonds d'archives, permet d'éclairer la trajectoire d'Huguette Légaré. En 1967, alors qu'elle n'a que 19 ans, elle reçoit une lettre de son grand-père maternel, Joliette Lemieux. Graveur et imprimeur, il écrit : « Il est assez rare, qu'à ton âge, on s'intéresse aux choses de l'esprit. » Il inclut dans sa lettre un article de sa plume, publié en février 1956 dans la revue municipale *Concorde*. L'article s'intitule : « Sur quoi repose le succès<sup>53</sup> ». Grand-père Lemieux ajoute à la fin de sa lettre : « Si toi-même, tu approuvais quelques-unes de mes réflexions, qui sait si tu ne t'en inspirerais pas<sup>54</sup>. » L'article en question comporte un peu plus d'une page. Dans celui-ci, Légaré lit : « Il y a, au fond de nous-mêmes, à certaines heures, une voix qui se fait entendre. Ce qu'elle nous chuchote prend un sens différent pour chacun de nous. C'est en approfondissant ce qu'elle nous communique que l'on peut se fixer sur ce que la vie attend de nous<sup>55</sup>. » Selon nous, la seule voix qu'a toujours entendue Huguette Légaré est l'appel de la littérature. Envers et contre elle-même.

---

53 Joliette-P. Lemieux, « Sur quoi repose le succès ? », dans *Concorde*, Québec, vol. 7, n° 2, février 1956, p. 1-2.

54 Lettre de Joliette-P. Lemieux à Huguette Légaré, 7 juillet 1967, CEAAC, fonds Huguette-Légaré (231), boîte 4, p. 1.

55 Joliette-P. Lemieux, *ibid.*, p. 1.